

agir dans ce sens aux États-Unis. Le gouvernement des États-Unis vient tout juste de recommander la mise en disponibilité de 1,800 millions de dollars pour la construction de maisons d'habitation. Si les États-Unis affectaient une somme proportionnelle à celle que nous avons déjà prévue nous-mêmes, il leur faudrait cinq milliards de dollars.

En plus de ce que nous avons déjà prévu, nous avons l'intention de présenter le plus tôt possible, avec le consentement de l'opposition, une mesure tendant à assurer une autre somme pour la construction de logements. Ce ne sont là que quelques-unes des choses que nous avons accomplies. Comme résultat, le nombre des maisons d'habitation mises en chantier en février était de 129 p. 100 supérieur à celui du même mois de l'an dernier, tandis qu'aux États-Unis ce nombre a diminué de 1.2 p. 100.

Au mois de mars, le nombre de contrats de construction avait augmenté de 14 p. 100 par rapport à l'an dernier. Et pourtant vous prétendez que nous étions alors en pleine prospérité. En mars ces contrats ont augmenté chez nous de 14 p. 100 tandis qu'aux États-Unis, au contraire, ils ont baissé de 10 p. 100.

Mes honorables amis, qui ont brusquement commencé à s'intéresser aux diminutions d'impôts, ne s'étaient jamais intéressés à la question avant qu'eux et leur parti ne soient mis dans une situation telle qu'ils étaient bien empêchés d'agir. Je me demande pourquoi il n'y a pas eu, dans sa proposition d'amendement, quelque chose à ce sujet. Rien ne permet de dire, encore, ce qu'il y aura dans le budget, mais mon honorable ami aurait été bien inspiré d'agir en ce sens, s'ils croient à ce qu'ils prêchent.

Outre cela, on a proposé de soulager les difficultés immédiates en allongeant la période prévue en ce qui concerne les prestations saisonnières d'assurance-chômage. Mon honorable ami le ministre du Travail (M. Starr) a effectivement recommandé une prolongation en ce sens, prolongation qui a été acceptée. De plus, au cours de cette session-ci, et aussitôt que possible,—encore une fois du consentement de l'opposition,—nous entendons saisir la Chambre d'une mesure portant extension de la période de versement des prestations saisonnières d'assurance-chômage.

Voilà quelques-unes de nos réalisations. Voilà quelques-uns de nos actes. Mon honorable ami nous demande ce qui en est du chômage. A l'entendre, aucun Canadien ne saurait se réjouir de la situation. Puis il tient des propos tels qu'ils pourraient faire croire que lui, tout au moins, s'en réjouit, si on ne tient pas compte de ce qu'il avait

dit auparavant. Au cours des semaines terminées les 10, 17 et 24 avril, on a constaté un soulagement encourageant du point de vue du chômage. Il s'agit d'ailleurs ici des chiffres les plus récents dont nous disposons. Au cours de la semaine terminée le 10 avril, les candidats au travail étaient de 14,500 moins nombreux qu'à la semaine précédente. Pour la semaine terminée le 17 avril, il y a eu, à cet égard, diminution de plus de 28,600. C'est plus que le chiffre correspondant de l'an dernier, qui dépassait légèrement les 17,000. Puis, encore une fois, en ce qui concerne la semaine suivante, c'est-à-dire la semaine terminée le 24 avril, il y a eu diminution de près de 36,000 au chapitre des requérants non placés, contre un chiffre correspondant de 26,000 l'année précédente. Je veux, à cet égard, me montrer parfaitement juste. Il est certain qu'il y a plus de chômeurs cette année que l'an dernier. Mais il y a eu un changement important. Depuis que le ministre du Travail a déclaré que le chômage était "acheté", pour utiliser l'expression même dont s'est servi mon honorable ami, il y a eu, comme je viens de le démontrer, amélioration constante.

Qu'entendons-nous faire encore? Nous entendons pousser activement les travaux publics dans le cadre d'un programme de mise en valeur dont je parlerai dans un instant. Nous avons déjà avancé des crédits importants au moyen de mandats du gouverneur général. J'ai eu l'impression qu'une observation formulée par mon honorable ami, lorsque le ministre des Finances en a parlé aujourd'hui, comportait un reproche tacite. Nous n'en avons pas moins agi en ce sens.

Depuis toujours, le Canada doit faire face au problème que constitue chez nous le chômage saisonnier. Je ne prétends pas que la situation actuelle, du point de vue du chômage, soit essentiellement due à ce phénomène. Toutefois, afin de résoudre ce problème, pour les années à venir, mon collègue du Travail entend réunir en conférence des chefs de l'industrie, du travail, du commerce et de l'administration qui seront chargés de formuler des vœux en ce qui concerne la solution à ce problème,—qui revient sans cesse à la surface,—du chômage saisonnier.

On entend aussi réorganiser, ou, si j'ose dire, revivifier le Service national de placement afin de multiplier les occasions de trouver du travail sûr. Puis il y a le point de vue monétaire, c'est-à-dire l'augmentation du montant d'argent mis à la disposition du particulier, de façon qu'il puisse acheter. Il y a encore une intervention immédiate du point de vue des prestations saisonnières. Voilà certaines de nos interventions. Outre cela, nous songeons encore à un programme d'em-